# Nos services

# Notre premier service : vous aider

Nous sommes des citoyens bénévoles et expérimentés, des actifs comme des retraités. Nous sommes à votre service pour vous aider, dans la cadre des lois, pour que vos droits soient respectés. Indépendants de tout pouvoir, nous sommes des partenaires de bonne volonté. A nos côtés, en ayant signé un bulletin d'adhésion, vous n'êtes plus seuls face à des administrations omnipotentes. Votre adhésion vous fait bénéficier de notre expérience de citoyens.

# Nos premiers résultats : 23/09/2020

Les premiers tests officiels sur les rayonnement hertiziens (antennes GSM) ont commencé le 23 septembre 2020 au 47 rue Lafeuillade et se poursuivent.

Il apparaît que l'installation des antennes sur le toit de l'immeuble du n° 11 rue Lafeuillade n'est pas très judicieuse. Le choix d'une plateforme sur une terrasse d'un immeuble de 3 étages fait que l'azimut est tape en plein dans les murs en béton d'un immeuble R+1 (soit 4 étages réels). Le faisceau qui devait pointer vers l'est serait absorbé par l'armature du 4e étage de ce bâtiment!

Néanmoins, les mesures donnent un état zéro intéressant. Nous avons un rapport de 36 pages !

Nous n'en poursuivrons pas moins nos démarches auprès de la Mairie.

#### Nous sommes des bénévoles

Nous ne sommes pas des salariés, nous sommes bénévoles. Celà

ne nous a pas empêché d'agir depuis le 23 août.

# Un référendun 5G



### Inadmissible

A 3 mètres d'un balcon du 3e étage côté sud de notre immeuble : 2 antennes.

Jeudi 9 octobre 2020 à 11h00, une conférence de presse a eu lieu au 47 rue Lafeuillade à Montpellier, au pied des antennes de la société Bouygues installées sur la terrasse de l'immeuble de 3 étages du 11 rue Lafeuillade. Cette conférence de presse a été retransmise sur les écrans de télévision par FR3 Occitanie émission locale 19/20.

Elle a eu lieu à l'intiative de Madame Maud Bodkin, conseillère départementale du 5e canton de Montpellier,

associée à notre Comité de quartier Figuerolles Autrement.

Les journalistes ont pu accéder au 5e étage, au logement de Lucienne B., personne âgée maintenue à domicile. Ils ont ou apprécier la réalité de l'exposition potentielle aux ondes émises par ces antennes situées à 5,20 m de sa fenêtre.

Des membres de l'association représentant des résidences voisine étaient présents et on pu s'exprimer.

Nous tenons aussi à remercier l'association Robin des Toits, le quotidien Midi-Libre, l'hebdomadaire l'Agglorieuse et tous ceux qui ont apporté leur concours à la réussite de cette conférence. Nous lançons une pétition pour un référendum d'intitiative populaire adressée à Monsieur le Maire Michaël Delafosse. Cliquez sur ce lien.

Pour le bureau le Porte-Parole Raymond GIMILIO

# Nos premiers résultats : 23/09/2020

Les premiers tests officiels sur les rayonnement hertziens (antennes GSM) ont commencé le 23 septembre 2020 au 47 rue Lafeuillade et se poursuivent.

Il apparaît que l'installation des antennes sur le toit de l'immeuble du n° 11 rue Lafeuillade n'est pas très judicieuse. Le choix d'une plateforme sur une terrasse d'un immeuble de 3 étages fait que l'azimut est tape en plein dans les murs en béton d'un immeuble R+1 (soit 4 étages réels). Le faisceau qui devait pointer vers l'est serait absorbé par l'armature du 4e

étage de ce bâtiment !

Néanmoins, les mesures donnent un état zéro intéressant. Nous avons un rapport de 36 pages !

Nous n'en poursuivrons pas moins nos démarches auprès de la Mairie.

Le porte-Parole et webmaster

# Référendum local sur la 5G



30Jeudi 9 octobre 2020 à 11h00, une conférence de presse a eu lieu au 47 rue Lafeuillade à Montpellier, au pied des antennes de la société Bouygues installées sur la terrasse de l'immeuble

de 3 étages du 11 rue Lafeuillade. Cette conférence de presse a été retransmise sur les écrans de télévision par FR3 Occitanie émission locale 19/20.

Elle a eu lieu à l'initiative de Madame Maud Bodkin, conseillère départementale du 5e canton de Montpellier, associée à notre Comité de quartier Figuerolles Autrement.

Les journalistes ont pu accéder au 5e étage, au logement de Lucienne B., personne âgée maintenue à domicile. Ils ont ou apprécier la réalité de l'exposition potentielle aux ondes émises par ces antennes situées à 5,20 m de sa fenêtre.

Des membres de l'association représentant des résidences voisine étaient présents et on pu s'exprimer.

Nous tenons aussi à remercier l'association Robin des Toits, le quotidien Midi-Libre, l'hebdomadaire l'Agglorieuse et tous ceux qui ont apporté leur concours à la réussite de cette conférénce. Nous lançons une pétition pour un référendum d'intitiative populaire adressée à Monsieur le Maire Michaël Delafosse. Cliquez sur ce lien.

Pour le bureau le Porte-Parole Raymond GIMILIO

# Nos services

# Notre premier service : vous écouter puis vous aider

Nous sommes des citoyens bénévoles et expérimentés, des actifs comme des retraités. Nous sommes à votre service pour vous aider, dans la cadre des lois, pour que vos droits soient respectés. Indépendants de tout pouvoir, nous sommes des partenaires de bonne volonté. A nos côtés, en ayant signé un bulletin d'adhésion, vous n'êtes plus seuls face à des administrations omnipotentes. Votre adhésion vous fait bénéficier de notre expérience de citoyens.